REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 21 novembre 2024
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Impôt auto: le Conseil d'Etat recherche des solutions

Le Conseil d'Etat recherche des solutions pour corriger l'impôt sur les véhicules et répondre aux inquiétudes de la population

L'application du nouvel impôt sur les véhicules, qui entraîne des hausses massives de taxation pour des milliers de Genevoises et Genevois, suscite une incompréhension générale.

Soucieux de répondre à l'inquiétude de la population, le Conseil d'Etat dépose ce jour un amendement au Grand Conseil, susceptible d'être voté ce soir même, afin de différer l'exigibilité des bordereaux expédiés ces derniers jours.

En parallèle, le département de la santé et des mobilités (DSM) procède à des vérifications approfondies des calculs effectués pour fixer le barème de l'impôt voté par le peuple en mars 2024, afin que le Grand Conseil puisse statuer sur les éventuelles modifications à lui apporter.

Il sera également discuté de la possibilité de plafonner l'impôt et de fractionner son paiement, dans le souci de garantir une prise en compte juste et équitable.

Pour toute information complémentaire aux médias: Mme Sophie Davaris, secrétaire générale adjointe chargée de la communication, DSM, T. 079 623 38 18